

Déclaration votée à l'AG des BIATOS de l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée
du 12 février 2009,
soutenue à l'unanimité à l'AG unitaire de l'UPE MLV du 12 février 2009.

A l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée, un mouvement d'une ampleur extraordinaire et sans précédent, a vu le jour. Les assemblées générales rassemblent de plus en plus de personnes (étudiants, enseignants, administratifs, ingénieurs, techniciens, bibliothécaires¹), Situation totalement inédite dans notre université comme dans bien d'autres. Certains enseignants chercheurs, en fin de carrière, font grève et manifestent leur mécontentement dans les rues pour la première fois de leur existence, comment le gouvernement d'une république peut-il rester sourd à cet état de fait et à une telle mobilisation??

L'assemblée générale des BIATOS de l'UPE-MLV réunie ce jeudi 12 février affirme son assentiment aux motions proposées par la coordination nationale des universités du 11 février 2009 et dénonce :

- la mise en place de réformes sans concertation des principaux intéressés et experts,
- le mépris avec lequel sont considérés les personnels, leurs métiers, leurs statuts et leurs conditions de travail,
- la volonté indéniable de casser le service public auquel nous sommes tous attachés, pour une université clientéliste, toujours en compétition et en conséquence, qui à terme sera réservée à l'élite ou aux plus favorisés.

Les personnels BIATOS réunis en assemblée générale rappellent que la LRU est la cause de tous les désordres constatés ou à venir, en conséquence, ils demandent :

- en urgence l'abrogation de la LRU et la consultation de la communauté universitaire et le monde de la recherche sur une nouvelle loi garantissant démocratie, collégialité, indépendance et liberté.

- la revalorisation de toutes les carrières et l'amélioration des salaires,
- le maintien de la filière ASU, de ses organismes de formation et de ses spécificités scolaires, universitaires et inter-académiques,
- le maintien de la filière Bibliothèque, de ses organismes de formation et de ses spécificités interministérielles,
- le maintien des corps de catégorie C des trois filières BIATOS,
- la restitution des postes supprimés en 2009 et la mise en place d'une politique de résorption de l'emploi précaire,
- l'abandon des primes au mérite ou au résultat telle que la PFR (prime fonction résultat) qui selon les volontés gouvernementales, instaurent une concurrence insensée entre les personnels, une différence de traitement d'un établissement à l'autre, d'un service à l'autre... Une telle concurrence ne peut que desservir un service public de qualité basé sur la conscience professionnelle et le souhait de mettre tout son savoir-faire au service des étudiants. Les missions de service public ne peuvent en aucun cas être individuelles, elles sont basées sur un travail d'équipe et altruiste, qu'il convient de ne pas briser par des primes individualisées, source de conflit interne et d'injustice,
- une véritable réflexion sur les objectifs et les modalités des entretiens professionnels,
- le retrait du projet de décret modifiant le statut des enseignants-chercheurs,
- le retrait de la réforme de la formation des enseignants du 1^{er} et 2nd degrés.

¹ Ces quatre dernières catégories aussi nommées BIATOS.